

Le point sur...

Le Forum mondial des femmes francophones

(Paris - 20 mars 2013)

www.diplomatie.gouv.fr

LA SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE

- **La pauvreté frappe majoritairement** les femmes ;
- **1 femme sur 7** est victime de violences, le plus souvent dans le cadre familial ;
- **60 millions** de filles sont mariées avant l'âge de 15 ans et 100 millions de filles ont subi des mutilations génitales ;
- **les femmes sont les principales victimes** de violences sexuelles dans les conflits armés ;
- **33 millions** de filles ne vont pas à l'école ;
- **entre 350 000 et 500 000** femmes meurent chaque année de complications liées à la grossesse et à l'accouchement ;
- **80 % des femmes** vivant avec le VIH sida sont en Afrique subsaharienne ;
- **seulement 19,7 %** des parlementaires dans le monde sont des femmes ;
- **seulement 40 %** des emplois salariés et 25 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes ;
- **2/3 du travail domestique** sont assurés par les femmes, particulièrement touchées par la raréfaction des ressources naturelles et les conséquences du changement climatique.



Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie lors du Forum mondial des femmes francophones, le 20 mars 2013. © MAE/Cyril Bailleul

À l'occasion de la journée mondiale de la francophonie, le premier Forum mondial des femmes francophones a réuni 700 femmes issues de la société civile des 77 pays de l'espace francophone le mercredi 20 mars 2013. Elles sont venues apporter leurs témoignages et proposer à la France de soumettre à l'Organisation internationale de la Francophonie un plan d'action pour les femmes francophones.

Durant cette journée, trois tables rondes ont permis de débattre des violences faites aux femmes dans les conflits armés, de l'éducation des filles et de la participation des femmes au développement. Présidés par Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie, les travaux ont réuni : Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, Irina Bokova, directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Leïla Zerrougui, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes. Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes a fait parvenir un message vidéo.

Un appel des femmes francophones a été ensuite adressé au président de la République, François Hollande.

Ce qu'il faut savoir

- **La défense des droits des femmes**, la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences fondées sur le genre constituent une priorité de l'action extérieure de la France.
- **La France a adopté fin 2010 un plan national d'action** de mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité, en cours d'évaluation, destiné à renforcer la protection des femmes contre les violences dans les conflits ainsi que la participation des femmes aux processus de paix.
- **Elle ratifiera au 1^{er} semestre 2013 la Convention du Conseil de l'Europe** pour prévenir et combattre les violences contre les femmes et les violences domestiques.
- **En 2013, la France adoptera une nouvelle stratégie sur le genre** et le développement qui permettra de renforcer la prise en compte des inégalités dans tous les secteurs du développement.
- **En mars 2013, pendant la 57^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies**, la Francophonie a adopté un plan d'action commun de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. La mobilisation des États a également permis l'adoption de conclusions qui reconnaissent notamment l'importance des droits sexuels et reproductifs.
- **La défense des droits des femmes et des droits sexuels** sera au cœur des débats des anniversaires de la conférence du Caire sur la population et le développement en 2014, de la conférence de Pékin en 2015, et de la réflexion sur l'agenda international du développement après 2015.

■ Les violences de genre en débat

Les débats ont permis de dresser un état des lieux des inégalités vécues par les femmes dans l'espace francophone et d'élaborer des pistes concrètes d'action.

La table ronde sur les violences dans les conflits armés a rappelé l'horreur des violences subies par les femmes dans les contextes de guerre. La situation spécifique de la République démocratique du Congo, où « le corps des femmes est devenu le champ de bataille des hommes » a été dénoncée par la présidente de l'association Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (SOFEPADI), Julienne Lusenge. L'usage du viol comme stratégie de guerre vise à empêcher la vie et à anéantir les populations. Le docteur Denis Mukwege de l'hôpital de Panzi a rappelé les besoins nécessaires à l'accompagnement sanitaire, psychologique, social et juridique des femmes victimes de viols. Des enquêtes spécifiques sur les violences doivent être menées sur le terrain et permettre d'identifier les actes et les auteurs de violences. L'impunité qui encourage la reproduction des violences doit être combattue. Leïla Zerrougui, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour les enfants et les conflits armés, a insisté sur la nécessité d'aider les États à garantir l'indépendance de la justice, et promouvoir la féminisation de la magistrature.



Présidé par Yamina Benguigui, le premier Forum mondial des femmes francophones a réuni 700 femmes issues de la société civile des 77 pays de l'espace francophone à Paris, le 20 mars 2013. © MAE/Cyril Bailleur

■ L'éducation des filles, un enjeu majeur

La table ronde sur l'éducation a mesuré l'importance des enjeux liés à la scolarisation des filles en tant que levier essentiel du développement durable. En 2013, si les taux de scolarisation ont augmenté, 33 millions de filles n'ont toujours pas accès à l'école. En Afrique subsaharienne, plus de 40% des filles n'y vont que pour une durée de moins de 4 ans. Les filles font face à des obstacles particuliers : la pauvreté, l'insécurité sur le chemin de l'école, les discriminations. Les mariages précoces et forcés ont un impact direct sur leur scolarisation.

Aïcha Bah Diallo, présidente du Forum des femmes éducatrices africaines (FAWE) a dénoncé les violences faites aux filles à l'école et le phénomène des « moyennes sexuellement transmissibles » qui désigne l'obligation

pour certaines filles d'avoir un rapport sexuel en échange d'une bonne note. Les intervenantes ont souligné la nécessité d'augmenter les fonds alloués aux politiques éducatives. Hadizatou Hamzata Maïga, enseignante venue de Gao au Nord Mali a témoigné des menaces et des difficultés qu'elle a dû affronter pendant

l'occupation du Nord Mali par les forces islamistes. Elle a dénoncé les violences dont ont été victimes les filles, contraintes de porter le voile intégral.

■ Les femmes et le développement

Enfin, la table ronde sur les femmes actrices du développement a montré l'importance de la participation des femmes aux espaces économiques et politiques. L'accès des femmes aux ressources productives et au marché ainsi que l'égalité professionnelle et l'entrepreneuriat des femmes sont des conditions de la croissance économique des pays et du développement. Les femmes continuent d'être sous-représentées dans les espaces décisionnels, notamment en politique. La réalisatrice Nadia El Fani a souligné que les droits des femmes devaient être réaffirmés face à la montée des relativismes culturels et religieux.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Site de l'Organisation internationale de la Francophonie
www.francophonie.org

Site d'ONU Femmes
www.unwomen.org/fr

Site du ministère des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/egalite-femmes-hommes-genre

Site de Genre en action

www.genreenaction.net

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
Direction du développement et des biens publics mondiaux
Sous-direction de la santé, de la sécurité alimentaire et du développement humain

Pauline Chabbert - pauline.chabbert@diplomatie.gouv.fr
27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris cedex 15

